



BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE DE PLURICONSEIL

16 décembre 2015

Enquête réalisée par PluriConseil du 7 au 9 décembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 30 analystes économiques et financiers.

ANALYSE

Les larmes des chômeurs

Par Eric NG PING CHEUN

A peine une année de règne, le gouvernement montre déjà des signes de perte d'autorité et un mépris des règles du jeu. C'est pourtant un régime politiquement fort, disposant d'une majorité parlementaire plus que confortable et contrôlant tous les leviers du pouvoir central et municipal. Il n'a pas su imposer ses marques afin de prendre toutes les décisions difficiles mais nécessaires à la relance et à la consolidation de l'économie nationale. La première année d'un mandat électif est toujours la plus cruciale pour préparer les conditions propices au redémarrage de la machine économique. Mais nos gouvernants ne cessent de penser à leur niveau de popularité comme s'ils étaient encore en campagne électorale. Si c'est ainsi qu'ils continueront à gouverner jusqu'à la fin de leur mandat, ils auront à rendre des comptes aux chômeurs en pleurs.

Le pouvoir politique donne l'impression de vaciller et d'être à bout de souffle. Il accumule des ratés, des reculades et des volte-face. Il cède à la pression populaire, à la menace syndicale et au matraquage médiatique. Il administre au jour le jour et n'est donc pas en mesure de donner un sens de direction aux acteurs économiques. Il est tellement empêtré dans les affaires courantes du pays qu'il ne pense pas aux grandes réformes structurelles.

Gâtée par le gouvernement et bercée par les illusions d'un deuxième miracle économique, la population n'a pas une idée de l'état réel de notre économie. Celle-ci va stagner si les Mauriciens ne se réveillent pas rapidement aux réalités économiques. Sans un sursaut national, le pays ne sortira pas de l'ornière.

On a le gouvernement qu'on mérite. On ne peut pas reprocher à une alliance politique élue par le peuple de travailler pour le peuple. Le problème est qu'elle cherche à faire plaisir à n'importe quel prix, puisque Maurice, c'est un plaisir. Elle l'a commencé avec le retrait du permis à points. On ne pouvait avoir un signal plus fort que ça en matière d'indiscipline, de manque d'autorité et de non-respect des règles de conduite. Résultat : nos routes se sont avérées plus meurtrières avec une hausse du nombre de victimes cette année. Même nos ambulanciers sont devenus des chauffards irrespectueux du code de la route, mettant en péril la vie des automobilistes.

Le nouveau gouvernement a aussi fait plaisir aux bénéficiaires de la pension de base. Il est vrai que c'était une promesse électorale. Mais quand on a compris l'impact de sa réalisation sur les finances publiques, fallait-il rendre celles-ci encore plus précaires avec une généreuse compensation salariale pour tous ? Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement se hâte d'en accorder une deuxième, six mois avant la prochaine année fiscale de son budget.

Devant de telles largesses, notre Subron national, qui n'est pas à une outrance près, déclare sur un air pince-sans-rire que « le gouvernement est devenu l'otage du secteur privé ». Ce même secteur privé qui vient d'être tancé par ce même gouvernement sur l'emploi. C'est oublier que les entreprises privées ne sont pas des corps paraétatiques que l'Etat peut dicter à sa guise pour plaire à leurs syndicalistes. A l'instar des Casinos de Maurice où le management n'est pas foutu de réduire les sureffectifs pour stopper l'hémorragie financière.

Dans le secteur parapublic, il est loisible à l'Etat de reculer à chaque fois qu'il avance. Mais un gouvernement sérieux et responsable ne saurait jouer ce même jeu débile avec les opérateurs privés. Il doit plutôt assurer que les règles du jeu soient respectées, à commencer par lui-même. Elles ne peuvent pas être modifiées selon son humeur du moment. Quel étranger va investir à Maurice si elles ne sont pas inscrites dans la durée ? Quel Mauricien va créer des emplois si elles se retournent contre lui ?

Sur la compensation salariale, le ministre des Finances a bafoué d'un coup trois règles du jeu pour faire plaisir. Premièrement, elle a de tout temps été accordée au début de l'année financière. C'est ce que les entreprises ont été amenées à comprendre lorsqu'il fut décidé de ne plus aligner celle-ci sur l'année civile. C'est sur cette base qu'elles ont préparé leur budget prévisionnel, croyant que la prochaine compensation allait intervenir en juillet 2016. Au lieu de cela, elles paieront une nouvelle compensation à partir de janvier et n'auront d'autre choix que d'augmenter leurs prix de vente. Dépréciation continue ou pas de la roupie, l'économie va entrer dans une spirale prix-salaires.

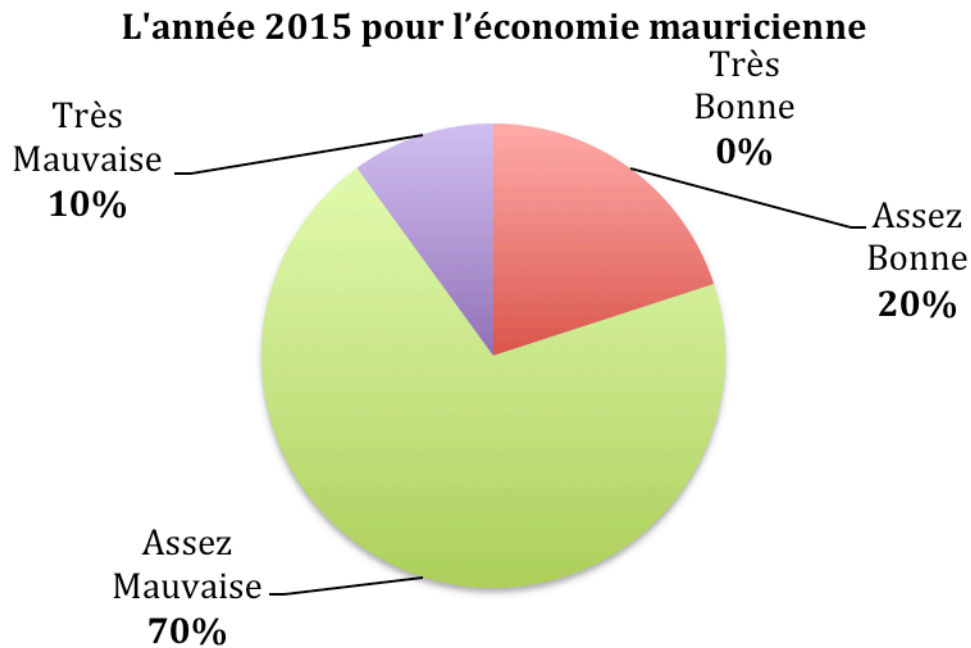
Deuxièmement, le principe de compensation est supposé inapplicable quand le taux d'inflation officiel est inférieur à 5%. Il arrive qu'on y déroge à 4%, voire à 3%, d'inflation. Mais à moins de 1,5%, on tourne en dérision ce principe, puisque l'exception devient la règle.

Troisièmement, une compensation salariale est faite pour rattraper la perte du pouvoir d'achat. Or, depuis quelques années, on compense plus que le taux d'inflation, avec un montant uniforme qui ignore la relativité salariale. Dans ce cas, à quoi bon calculer l'inflation ? D'ailleurs, toute la politique du taux d'intérêt de la Banque de Maurice est faussée, car les facteurs de prix sur lesquels elle se fonde ne sont pas fiables.

La confiance ne se construit pas par des paroles, mais par des actes. L'intervention étatique dans la politique salariale de l'entreprise rend plus difficile la création d'emplois, quand elle ne conduit pas à des licenciements. Les perdants sont ceux qui se (re)trouvent au chômage. Parce qu'ils ne les voient pas, nos gouvernants ne s'apitoyent pas sur les larmes des chômeurs.

(www.pluriconseil.com)

1) Pour vous, 2015 a été pour l'économie mauricienne une année...



La politique a pris le dessus de l'économie

Après une année marquée par les élections générales de décembre 2014, on avait cru que l'économie allait reprendre ses droits. Mais tel ne fut pas le cas durant 2015, la politique ayant continué à prédominer sur l'économie sur fond de scandales qui ont eu des effets négatifs. Ainsi, pour quatre analystes sur cinq, cette année aura été mauvaise pour l'île Maurice sur le plan économique : faible croissance et chômage toujours élevé. Un économiste déplore que « *there have been many statements but little action, hence a feeling that the government has oversold and underperformed* ». Quelques motifs de satisfaction sont le bas taux d'inflation et les bonnes performances du tourisme et des services financiers.

2) L'indicateur économique qui a suscité le plus d'inquiétudes chez vous pendant l'année 2015 est....

La croissance	50%
Le chômage	23%
La dette publique	23%
Le déficit commercial	3%

Grosse inquiétude sur la croissance

Selon la Banque de Maurice, la croissance économique pourrait finalement être de 3,4% en 2015, soit un taux inférieur à celui de 2014 (3,5%). De fait, cet indicateur crée plus d'inquiétudes que le chômage ou la dette publique chez 50% de nos spécialistes. Cependant, estime un économiste, « *although remaining below-par compared to objectives set, real GDP growth for 2015 can be perceived as being circumstantially resilient* ». Il reste à voir et à évaluer la mise en œuvre et l'impact des orientations économiques. Et il faut espérer que les projets annoncés par les autorités en 2015 aideront à rehausser la performance économique du pays dans les années à venir.

3) Selon vous, l'écroulement du conglomérat BAI a eu sur l'économie mauricienne un impact...

Considérable	33%
Assez Grand	50%
Petit / Négligeable	17%

Impact non négligeable de l'affaire BAI

Pour 83% des analystes, la chute du groupe BAI, dont les actifs constituaient 6% du PIB, n'est pas sans conséquence sur l'économie locale. Elle a créé des « *job uncertainties and pressures on asset quality of specific banks* », causant ainsi un ralentissement de la consommation domestique et du crédit bancaire. Elle a fait accroître l'endettement de l'Etat avec les garanties données par ce dernier, réduisant donc la marge de manœuvre du gouvernement de relancer l'investissement public. Surtout, « *the handling of the BAI affair has caused a lot of harm to the country* », si bien que « *foreigners may now be more cautious before investing in Mauritius* ». Le côté positif, c'est cette « *awareness of board, regulatory and audit failures* » qui est désormais cruciale.

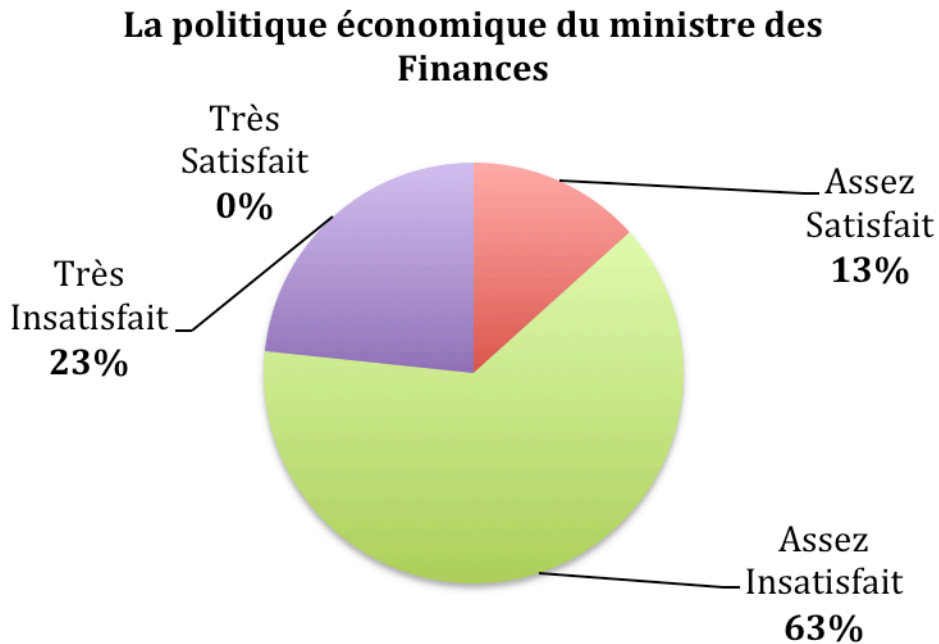
4) La performance du secteur textile en 2015 est...

Mieux que prévu	10%
Moins bien que prévu	50%
Comme attendu	40%

L'avenir du textile est ailleurs

Statistics Mauritius estime que l'industrie textile connaîtra une croissance réelle de 0,5% cette année. Un résultat attendu par deux sondés sur cinq, puisque Ciel Textile et la CMT préfèrent investir en Inde, au Bangladesh ou à Madagascar, alors que Star Knitwear lutte pour sa survie. Mais pour un analyste sur deux, cette performance est moins bien que prévu, car « *with massive depreciation of the rupee, this sector should have done a lot better* ». Dès lors, affirme un économiste, « *the textile industry needs to move up the value chain, but we continue to focus on medium value product, which is making us uncompetitive* ».

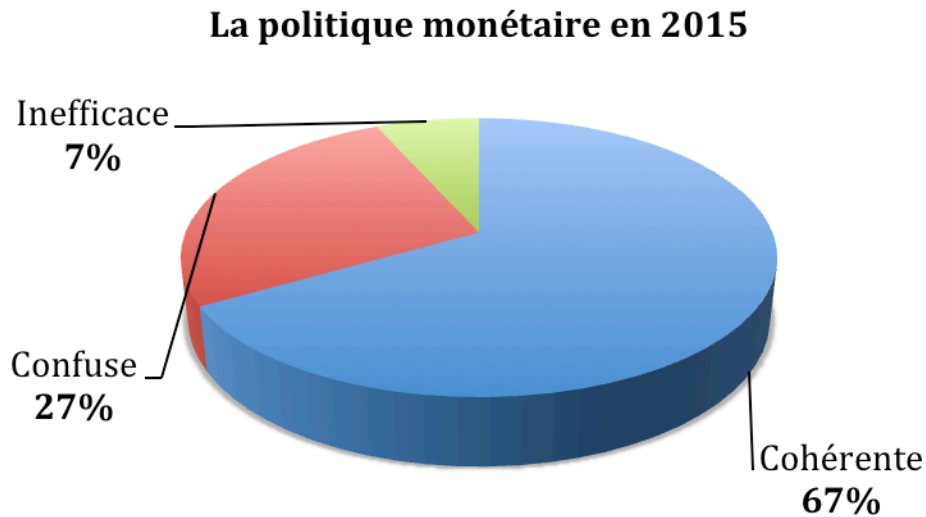
5) Etes-vous satisfait de la politique économique menée par le ministre des Finances durant l'année 2015 ?



Le ministre des Finances peu convaincant

La grosse majorité des analystes (87%) sont insatisfaits de la politique du ministre des Finances jusqu'ici. Certains se demandent s'il existe bien une politique. D'autres déplorent une « *stop-go policymaking* », une politique qui fait du surplace. Elle manque de cohérence, de visibilité et d'inspiration. Le grand argentier devrait recruter plus de compétences pour le conseiller. Le changement de nombreuses décisions a joué contre lui. Malgré toutes ses bonnes intentions, observe un économiste, « *the business community and the population at large remain attentive to concrete economic results which are yet to materialise* ».

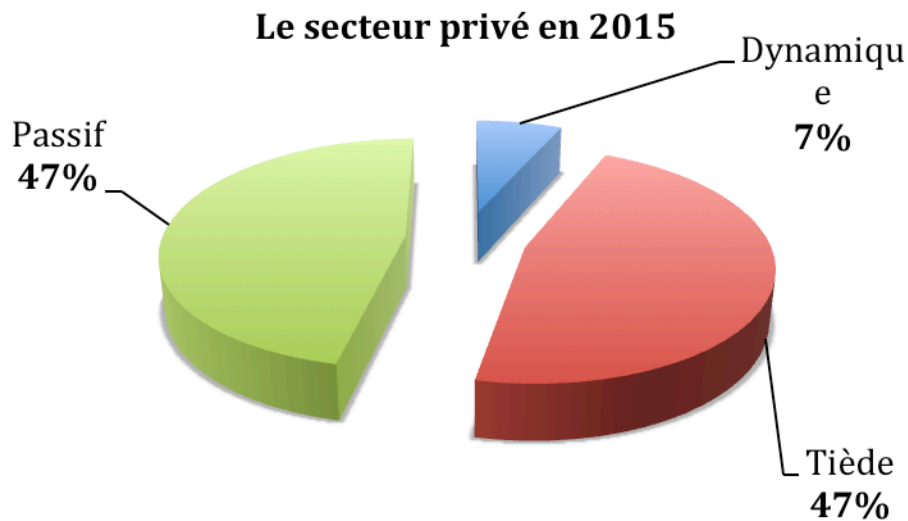
6) Comment avez-vous vu la politique monétaire menée en 2015 ?



Réajustement cohérent de la politique monétaire

Deux tiers des personnes interrogées trouvent cohérente la politique monétaire du gouverneur de la Banque centrale. Comme l'explique un économiste, « *beyond maintaining an accommodative monetary stance as gauged by the recent cut in the benchmark interest rate amidst the low inflation environment, the Bank of Mauritius has implemented corrective actions to tackle the excess liquidity situation in the banking system, and paved the way for reducing the disconnect between monetary policy and market interest rates* ». Toutefois, « le chemin pour réformer le fonctionnement du marché monétaire est encore très long ». D'ailleurs, on ne comprend pas la hausse des rendements des bons du Trésor concomitante avec la baisse du taux repo. Dépréciation de la roupie et faible taux d'intérêt « *will work as long as the petrol price remains low* ».

7) Comment avez-vous trouvé le secteur privé en 2015 ?



Le secteur privé ne fonce pas

La très grande majorité des répondants (93%) trouvent que le secteur privé mauricien s'est montré tiède et passif cette année. Cet attentisme s'explique par le fait que « *private operators across sectors are, to some extent, awaiting to take the full measure of the specificities, implications and implementation agenda of the policy measures before executing major business and investment decisions. At the same time, the uncertain economic context prevailing in our key export markets tends to delay investment decisions.* » Reste que la politique gouvernementale par rapport aux étrangers n'est pas claire, et la demande locale tourne au ralenti. Aussi, « *the private sector is short of ideas* », et il est composé de « *risk free investors* », toujours en attente d'incitations fiscales.

8) Comment qualifiez-vous la compensation salariale proposée par le gouvernement ?

Injustifiée dans le contexte économique	40%
Justifiée et adéquate	37%
Justifiée et inadéquate	23%

Compensation salariale peu commune

Deux sondés sur cinq estiment injustifiée une compensation salariale dans le contexte économique actuel. Le taux d'inflation officiel est plutôt bas (1,3% sur un an), et les prix du carburant ont été abaissés. Une hausse générale des salaires « *may potentially result in less job creation* ». Il ne sert à rien d'établir un critère (pas de compensation si l'inflation est en dessous de 5%) s'il n'est pas appliqué. Il est plus approprié de cibler les bas salaires (moins de dix mille roupies par mois) vu qu'une compensation sera toujours inadéquate pour cette catégorie. Reste que « le système des tripartites doit être réformé d'urgence » de façon à « lier toute augmentation salariale à la production et à la performance ».

Enquête réalisée par PluriConseil du 7 au 9 décembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 30 analystes économiques et financiers.

PluriConseil Ltd

Business Registration number: C08052270

Managing Director: Eric Ng Ping Cheun

Address: 38, Aldrin Street, Pointe aux Sables, 11128, Mauritius

Telephone: +230 2136719

Fax: +230 2342761

E-mail: pluriconseil@orange.mu

Website: www.pluriconseil.com

Any part of this document shall not be published, reproduced or transmitted, in any form or by any means, to a third party, without the prior written permission of PluriConseil Ltd, the Copyright holder.

The information contained in this document have been arrived at from sources which PluriConseil Ltd believed to be reliable and in good faith, but no representation or warranty expressed or implied is made as to their accuracy, completeness or correctness.

The opinions contained in this document are published for the assistance of recipients, but PluriConseil Ltd accepts no liability whatsoever for any direct or consequential loss arising from any use of this document and its contents.